

Délibérations du Comité central de la FMH

Lii. Lors de sa séance de novembre dernier, le Comité central a traité, entre autres, des affaires suivantes:

- Le CC a reçu des informations sur les participations à BlueCare, FMH Services et EMH. Il a accepté la demande de la Commission paritaire de confiance qui doit épurer les participations de la FMH.
- Le CC s'est réjoui du prix E-Health reçu par HIN au Congrès E-Health organisé à Nottwil.
- Le CC a mis au point des règles claires sur les dons et les parrainages. La somme totale à disposition a été augmentée à Fr. 60 000.– par année.
- Le CC a reçu des informations sur la collaboration entre la FMH, l'OFSP et la SSPh concernant la grippe aviaire.
- Le CC a adopté la demande relative au projet d'élaborer une nouvelle carte de professionnel de la santé (CPS). La présentation actuelle sera encore remaniée.
- Le CC a fait la connaissance de Bruno Kesseli, nouveau rédacteur en chef du BMS, en lui souhaitant la bienvenue.
- Le CC a décidé d'une réglementation «Abonnement HIN pour tous les membres de FMH» à l'attention de la Chambre médicale. Le procès-verbal de la Chambre médicale des 1^{er} et 2 décembre en dit plus.
- Le CC a donné le feu vert pour une concrétisation du projet internet «MyFMH». La firme choisie reçoit le mandat d'élaborer une spécification détaillée et une offre engageant les deux parties.
- Le CC a accepté la révision de plusieurs programmes de formation postgraduée, notamment dans les domaines de la néphrologie, de l'allergologie, de l'immunologie clinique, de l'anesthésiologie et des examens radiologiques à fortes doses.
- Le CC a discuté du sujet «Formation continue pour les positions de droits acquis» et de l'état actuel des négociations tarifaires. Les sociétés de discipline médicale les plus concernées sont, bien entendu, incluses dès le départ dans les discussions.
- Le CC a débattu de la prochaine mise en service de la banque de données sur la valeur intrinsèque et s'est penché sur le projet «SwissDRG». Après avoir reçu les explications idoines, le CC se prononce à l'unanimité en faveur du système «G-DRS/InEK».
- Le CC a décidé que la FMH fera à nouveau partie de l'organisation «Guideline International Network (G.I.N.)» et entend fixer des limites au financement d'autres organes internationaux.